

3

CEPED
CENTRE FRANÇAIS DE LA POPULATION
ET LE ...
15, rue de ... médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 48 33 69 41

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
DIRECTION GENERALE

YG/ND

PARIS, le 21 FEVRIER 1963

N° 166 /111-150

DIRECTION DES TRAVAUX REGIONAUX & DE LA COOPERATION
- Service de COOPERATION
- TRAVAUX à FACON

Visa n° 338 - 90 - 120

TRAVAIL n° 338

Recensement Démographique

de FORT-LAMY

Instruction de Chiffrement

DESTINATAIRES :

- Pour exécution : D.R. D'ORLEANS.....12ex.
- Pour information : Service de COOPERATION ...30ex.
- DIRECTION GENERALE 8ex.

- RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE -

- FORT LAMY 1962 -

INSTRUCTION DE CHIFFREMENT -

1) Présentation des documents

Les documents sont présentés en dossiers cartonnés "Quartier".

A l'intérieur de chaque "Quartier" ils sont séparés en "Ilôt". Ces ilôts sont numérotés de 1 à n à l'intérieur de chaque Quartier.

Dans chaque ilôt, on trouvera autant de "Fiche de Concession" qu'il y a de concessions dans l'ilôt, et,

Dans chaque Fiche de Concession, autant de "Feuille de Ménage" qu'il y a de ménages dans la Concession.

Les fiches de concession sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de chaque ilôt et les feuilles de ménage sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de chaque concession.

Le chef de ménage est toujours inscrit sur la 1ère ligne de la feuille de ménage.

Le chef de Concession est toujours le chef du ménage n° 1.

2) Chiffrement

Le chiffrement se fera sur des documents annexes dits : FICHE INTERMEDIAIRE.

A partir des questionnaires : feuille de ménage et fiche de concession, on chiffrera 1 fiche intermédiaire par ménage, comme il est indiqué au chiffrement de la fiche intermédiaire (voir plus loin).

Si un ménage comprend plus de 10 personnes, 2 ou plusieurs feuilles de ménage auront été utilisées. Nous emploierons donc autant de fiches intermédiaires que l'importance du ménage le demandera, en reportant sur ces fiches le même numéro de ménage.

.../.

Ce chiffrage, relativement simple, n'entraîne pas d'explications supplémentaires, sauf en ce qui concerne les renseignements sur le ménage et sur la concession.

Le chef de ménage étant inscrit sur la ligne n° 1 de la feuille de ménage, il devra toujours être chiffré sur la 1ère ligne de la fiche intermédiaire, cette ligne n° 1 étant la seule conçue pour recevoir :

cases 37 à 47, les renseignements sur le ménage et
cases 48 à 64, les renseignements sur la concession.

Ces cases 48 à 64 concernant la concession ne seront chiffrées que sur la fiche du ménage n° 1 de la concession, lorsque tous les ménages de la concession auront été chiffrés.

Pour que les nombres de Présents (cases 50-51), d'Absents (cases 52-53) de résidents au total (cases 54-55) et de Visiteurs (cases 56-57) de la concession représentent bien le total des Présents, Absents, Résidents et Visiteurs des différents ménages de la concession inscrits dans les cases 36 à 43, il faudra opérer comme suit :

- 1) compter pour tous les ménages de la concession le nombre de 1 (présents), de 2 (absents) de 1+2 (résidents) et de 3 (Visiteurs) de la case 15 de la fiche intermédiaire et inscrire ces nombres dans leurs cases 50 à 57 du Chef de ménage n°1 ;
- 2) totaliser les nombres des cases 36-37, puis 38-39, puis 40-41 et enfin 42-43 des ménages de la concession pour s'assurer que l'on trouve bien les mêmes nombres que ceux obtenus en 1) dans les cases 50 à 57.

Pour le Directeur Général de l'I.M.S.E.E.
Le Directeur des Travaux Régionaux et de la
Coopération :



- FORT LAMY -

FICHE INTERMEDIAIRE

- CHIFFREMENT -

Symbole	Rubrique	CASES		Observations	
		Nombre	Numéro		
N°	Numéro d'ordre	3	1à3	A relever sur chemise "Ilot" préchiffré = 1) (Numéros à relever sur =) feuille de ménage) (: (code 1 bis))	
TY	Type de carte	1	4		
	Constantes de ménage =				
A	Arrondissement	1	5		
Q	Quartier	2	6.7		
I	Ilôt	2	8.9		
C	Concession	2	10.11		
M	Ménage	2	12.13		
VU	Vu ou non Vu	1	14		Vu=N° d'ordre encerclé dans col.1
P	Lien de parenté	1	15		3e colonne de la feuille et <u>code 3</u>
R	Situation de résidence	1	16	4e " " " feuille et <u>code 4</u>	
D	Durée d'absence ou de présence (Pour	1	17	5e " " " feuille et <u>code 5</u>	
L	Lieu de séjour ou de résidence (RA	1	18	6e " " " feuille et <u>code 6</u>	
M	Motif du déplacement (et V	1	19	7e " " " feuille et <u>code 7</u>	
S	Sexe	1	20	8e " " " feuille et <u>code 8</u>	
AGE	AGE	3	21à23	9et10 " " " feuille et <u>code 9</u>	
GE	Groupe Ethnique-Nationalité	3	24à26	11et12 " " " feuille et <u>code 11</u>	
LN	Lieu de naissance	2	27.28	13e " " " feuille et <u>code 12</u>	
SM	Situation Matrimoniale	1	29	14e " " " feuille et <u>code 13</u>	
PR	Profession	2	30.31	15e " " " feuille et <u>code 14</u>	
SP	Situation dans la Profession	1	32	16e " " " feuille et <u>code 15</u>	
INS	Date d'installation à FORT LAMY	2	33.34	17e " " " feuille et <u>code 16</u>	
	<u>Pour Chef de Ménage</u>				
TM	Type de ménage	1	35	d'après la composition du ménage et <u>code 17</u>	

Symbole	Rubrique	CASES		Observations
		Nombre	Numéro	
P	Nombre de résidents présents	2	36.37	Compter le nombre de présents du ménage
A	" " " absents	2	38.39	Compter le nombre d'absents du ménage
T	" " " total	2	40.41	P + A
V	" " visiteurs	2	42.43	Compter le nombre de visiteurs du ménage
ACT	" d'actifs	2	44.45	Compter le nombre d'actifs du ménage
ENF	" d'enfants	2	46.47	Compter le nombre d'enfants du ménage
<u>Pour femmes mariées</u>				
NE	Nombre d'épouses du mari	1	35	Compter le nombre d'épouses légitimes
AGE	Age du mari	2	36.37	Porter l'âge du mari
GA	Groupe d'âge du mari	2	38.39	d'après l'âge et <u>code 10</u>
GE	Groupe ethnique du mari	2	40.41)Reporter le groupe ethnique,
PR	Profession du mari	2	42.43	(la profession et la situation
SP	Situation dans la profession du mari	1	44)dans la profession du mari
INS	Date d'installation du mari	2	45.46	
DEC	X de décalage	1	47	préchiffré X
<u>Pour les Chefs de Concession</u>				
NM	Nombre de ménages de la concession	2	48.49	Compter le nombre de ménages
RP	Nombre de résidents présents	2	50.51	" " " de présents
RA	Nombre de résidents absents	2	52.53	" " " d'absents
TR	Nombre de résidents total	2	54.55	" " " de présents + absents
TV	Nombre de visiteurs	2	56.57	" " " de visiteurs
NC	Nombre de cases de la concession	2	58.59	(Relever le nombre de cases, de
NL	Nombre de logements	2	60.61)logements et de pièces sur la
NP	Nombre de pièces	2	62.63	(chemise concession
EAU	Approvisionnement en eau	1	64	sur la chemise concession et <u>code 18</u>

- FORT LAMY 1962 -

- LISTE DES CODES -

1	-	CONSTANTES DE MENAGE		
		Arrondissement	ase	5
		Quartier	"	6.7
		Ilôt	"	8.9
		Concession	"	10.11
		Ménage	"	12.13
2	-	VU ou NON VU	"	14
3	-	LIEN DE PARENTE	"	15
4	-	SITUATION DE RESIDENCE	"	16
5	-	DUREE D'ABSENCE OU DE PRESENCE	"	17
6	-	LIEU DE SEJOUR OU DE RESIDENCE	"	18
7	-	MOTIF DE DEPLACEMENT	"	19
8	-	SEXE	"	20
9	-	AGE	"	21.22.23
10	-	GROUPE D'AGE	"	38.39
11	-	GROUPE ETHNIQUE	"	24.25.26
12	-	LIEU DE NAISSANCE	"	27.28
13	-	SITUATION MATRIMONIALE	"	29
14	-	PROFESSION	"	30.31
15	-	SITUATION DANS LA PROFESSION	"	32
16	-	DATE D'INSTALLATION	"	33.34
17	-	TYPE DE MENAGE	"	35
18	-	EAU	"	64

Code N° 1 B - Quartiers/Arrondissements

Arrondissement	Quartier	
1	BOLOLO	01
	DJEMBEL BAHR	02
2	GARDOLE	01
3	AMBASSATNA	01
	KABALAI	02
4	SAABA NGHARI	01
	CAMP DES EVOLUES	02
	ELIC DE SABIE	03
	SARA DE GAULLE	04
	MOURSEL	05
	PARIS CONGO	06
	DJEMAL	07
	LYCEE	08
	RIDINA I	09
	RIDINA II	10
	REPOS	11
	AM RIGEBE	12
5	CHAMP DE COURSE	01
	SENEGALAIS	02
	ANCIENS COMBAT-	
	TANTS	03
	HILLE LECLERC	04
6	MARDJAN ONRFAL	01
	HILLE ROGUE	02
7	Quartier Européen, résidentiel, commercial et divers	01
	Gendarmerie, garde	02
	Camp Koupra	03
	Camp Dubut	04
	Base aérienne	05
8		
Villages extérieurs	CHAGOUA	01
	DEMBE	02
	DEMBE LEPREUX	03
	GOZ EL TOR	04
	MADJORIO I	05
	MADJORIO II	06
	MADJORIO IIIetIV	07
	FARCHA I	08
	FARCHA II	09
	MILEZI I	10
	MILEZI II	11
	HILMEDE	12
	AMAR ET GOZ	13

CODE N° 1 - CONSTANTES DE MENAGE

Les numéros d'Arrondissement, de Quartier, d'Ilôt, de Concession et du Ménage sont portés sur la chemise de la concession et sur la fiche de ménage.

CODE N° 2 - VU ou NON VU

VU	1
NON VU	2

CODE N° 3 - LIEN DE PARENTE

Chef de Concession	1
Chef de Ménage	2
Epouse	3
Enfant	4
Père-Mère	5
Frère-Soeur	6
Grands Parents, Petits Enfants	7
Oncle, Tante, Cousin, Cousine, Neveu, Nièce	8
Autres	9
Non déclaré	X

CODE N° 4 - SITUATION DE RESIDENCE

Résident Présent	1
" Absent	2
Visiteur	3
Comptée à Part	4

CODE N° 5 - DUREE D'ABSENCE OU DE PRESENCE

Moins d'1 mois	1
" de 2 mois	2
" de 3 mois	3
" de 4 mois	4
" de 5 mois	5
" de 6 mois	6
Non Déclaré	X

CODE N° 6 - LIEU DE SEJOUR OU DE RESIDENCE

Dans le domaine d'étude (FORT LAMY)	1
En dehors du domaine d'étude	2
Non déclaré	X

CODE N° 7 - MOTIF DU DEPLACEMENT

Travail	1
Instruction	2
Famille	3
Santé	4
Congé	5
Divers	9
Non déclaré	X

CODE N° 8 - SEXE

Masculin	1
Féminin	2

CODE N° 9 - AGE

<u>Enfants de moins de 2 Ans</u>		<u>Personnes de 2 Ans et Plus</u>	
Moins d'1 mois	100	2 Ans	202
		3 Ans	203
1 mois	101	4 Ans	204
2 mois	102	5 Ans	205
3 mois	103	6 Ans	206
4 mois	104	.	.
5 mois	105	.	.
.	.	etc...	etc...
.	.	.	.
etc...	etc...	.	.
.	.	.	.
.	.	.	.
21 mois	121	78 Ans	278
22 mois	122	79 Ans	279
23 mois	123	80 ans et plus	280
Non déclaré	1XX	Non déclaré	2XX

CODE N° 10 - GROUPE D'AGE

Moins de 2 ans et non déclaré (1××)	01	de 40 à 44 ans	40
de 2 à 4 ans	02	45 à 49 ans	45
5 à 9 ans	05	50 à 54 ans	50
10 à 14 "	10	55 à 59 ans	55
15 à 19 "	15	60 à 64 ans	60
20 à 24 "	20	65 à 69 ans	65
25 à 29 "	25	70 ans et plus	70
30 à 34 "	30	Non déclaré (2 ××)	××
35 à 39 "	35		

CODE N° 11 - GROUPE ETHNIQUE

	<u>SARA</u>					
	Gambaye	01			KOTOKOS	50
	Mbaye	02			BORNOUANS	51
	Madjingaye	03	4		BAGUIRENIEN	52
	Kabalaf	04			OUADDAIEN	53
1	Kabba	05				
	Gor	06			HADJARAY	60
	Ngoulaye	07			BILALA	61
	Lakka	08			KANEMBOU	62
	Ngama	09	5			
	Ndaye	10			GORANE, DADJIO, KINGA	63
	Deme	11			BOA (et Niellim) KOURI	
	Gabri	12			BABALYA	
	Toumack	13				
	Autres et sai	15			FELLATA	70
	<u>BANANA</u>	20			HAOUSSA	71
	MOUROUM	21	6		FEZZANAIS	72
	MOUDANG	22			FOULBE (y compris	
	MESME (LESLE)	23			BOROROS)	73
	NAMTCHERE	24			DJELLABA	74
2	MASSA	25				
	KIM	26			AUTRES TCHADIENS (DAZA, YEDINA	
	TOBOURI	27	7		TEDA, SAROUA, MILTU, TUNIA)...	80
	MANDARA	28				
Races "SUD"	MBOUM et BANDA	29				
	<u>ARABE</u>					
	Salamat	30			CAMEROUNAIS	90
	Benisset	31			CENTRAFRIQUE ET CON-	
	OuledRachid	32			GOLAIS	91
	Hamadie	33			NIGERIEN	92
	Toundjour	34			SENEGALAIS	93
	Oumar	35			SOUDANAIS	94
	Abou Issé	36			AUTRES ETRANGERS	95
	Ouled Mansour	37				
	Ouled Moussa	38			NON DECLARE	XX
	Khozzam	39				
	El Awan	40				
	Dakacre	41				
	Mahamit (Misséré)	42				
3	Autres et sai	45				

NOTA : Dans le cas d'Etrangers possédant une ethnie (KOTOKO, BORNOUAN, BARGUIRENIEN, SARA...) Se retrouvant également au TCHAD, on chiffrera (2 chiffres) en tenant compte de l'ethnie, le 3ème chiffre étant obligatoirement 9 : Ex. KOTOKOS Camerounais 50/9

CODE N° 12 - LIEU DE NAISSANCE

LISTE DES PREFECTURES ET SOUS PREFECTURES DU TCHAD.

Préfectures / Sous-Préfectures	Préfectures/ Sous-Préfectures
TCHAD	
BATHA (1)	LOGONE OCCI. (7)
-ATI	-MOUNDOU
-OUM HADJER	(RURAL
-DJEDAA	(URBAIN
B.E.T (2)	LOGONE ORIENTAL (8)
-BORKOU	-DOBA
-ENNEDI	-BAIKOKOUM
-TIBESTI	MAYO KEBI (9)
BILTINE (3)	-COMMUNE DE BONGOR
-BILTINE	-BONGOR
-IRIBA	-PALA
-GUEREDA	-FLANGA
-ARADA	-LERE
CHARI BAGUIRMI (4)	-GOUNOU GAYA
-MASSAKORY	MOYEN CHARI (10)
-MASSENYA	-COMMUNE FT ARCHAM-
-BOUSSO	Bault
-BOKORO	-KOUMRA
-FORT LAMY RURAL	-KYABE
-COMMUNE DE FORT LAMY	-MOISSALA
GUERA (5)	OUADDAI (11)
-MONGO	-ABECHE
-MELFI	-COMMUNE
KANEM (6)	-RURAL
-MOUSSORO	-NOMADES
-S/P DU LAC	-GOZ BEIDA
-NORD KANEM	-AM DAM
-MAO	-ADRE
-CAMEROUN 20	SALAMAT (12)
-RCA 21	-AM TIMAM
-NIGERIA 22	-ABOUDELA
-SOUDAN 23	-HARME MANGUEIGNE
-Autres PAYS 25	TANDJILE (13)
ND	-LAI
	-KELO
	×

Ne tenir compte au chiffrage que des Préfectures

CODE N° 13 - SITUATION MATRIMONIALE

Femme Mariée et Homme marié à 1 femme) (1
Homme marié à 2 femmes	2
" " " 3 "	3
" " " 4 "	4
" " " 5 femmes et plus	5
Veuf ou Veuve	6
Divorcé ou Divorcée	7
Union Libre	8
Célibataire	9
Non Déclaré	X

CODE N° 14 - PROFESSION

Professions libérales (0) et techniciens	- Infirmiers et sage-femmes	01
	- Personnel Enseignant (Instituteur et moniteur d'enseignement)	02
	- Juriste (Avocat, magistrat, avoué...)	03
	- Marabouts	04
	- Griots	05
Directeur et cadres administratifs supérieurs	(1) - Directeurs et cadres de l'administration publique (y compris parlementaires, ministres...et assimilés)	11
	- Cadres moyens et Notables (Chef de Bureau, Commis d'administration...)	12
	- Chef de village, canton	13
Employés de bureau (2)	- de l'Administration publique	21
	- Commis secrétaire, caissier, aide-comptable	
	- Sténo-dactylo-opérateur de machine bureau	
	- des Entreprises privées ou publiques	22
- aides comptables		
- sténo dactylo		
	- employés de bureau en général	

Vendeurs (3)		- Propriétaires exploitants gros (commerce 31 demi-gros)	
		- Commerce détail (propriétaires exploitants)	32
		- Vendeurs sur les marchés, vendeurs ambulants, colporteurs	33
		- Commis vendeurs, employés de commerce et travailleurs assimilés	34
Agriculteurs, pêcheurs (4)		Agriculteurs (cultivateurs)	41
		Jardinier	42
		Travailleurs agricoles non Chefs d'exploitation (Manoeuvres, Boys...)	43
		Pêcheurs	44
		Bûcherons et travailleurs forestiers (y compris charbonnier)	45
Mineurs, carriers (5)		Foreurs de Puits (Puisatior)	51
		Travailleurs de mines et carrières	52
Travailleurs des Transports et communications	(6)	Transports fluviaux piroguiers	61
		Transports routier Transporteur Chauffeur	62
		Des communications Téléphoniste	63
		Autres travailleurs pompiste	64
Artisans et ouvriers de Métiers	7 et 8	-Fileurs tisseurs, teinturiers et travailleurs assimilés	71
		-Tailleurs et travailleurs assimilés	72
		-Travailleurs de la fabrication d'articles en cuir (cordonnier, tanneur)	73
		-Travailleurs de la production et traitement des métaux (forgerons...)	74
		-Horloger, joailler, bijoutier	75
		-Mécaniciens, plombiers, soudeur, travailleurs assimilés	76
		-Electriciens et travailleurs assimilés de l'électricité	77
		-Travailleurs des métiers du bois (charpentier, menuisier, ébéniste...)	78
		-Peintres en bâtiment	79
		-Maçons, briquetier et travailleurs de la construction non classés ailleurs	80

		-Métiers du travail de l'argile, céramique, potier, briquetier	81
		-Métiers du traitement des produits alimentaires, boulanger, boucher	82
		-Artisans et ouvriers à la production et de métier non classés ailleurs	83
		-Conducteur de machines fixes, d'appareils de levage et d'excavation (conducteur de bulldozer...)	84
		-Manutentionnaires (porteur d'eau)	85
		-Manoeuvres non classés ailleurs	86
Travailleurs spécialistes dans les Services	(9)		
		-Pompiers, policiers	91
		-Cuisiniers, aide-cuisiniers, serviteurs et boys	92
		-Gardiens d'immeubles, sentinelles,	93
		-Garçons de café, serveurs (barmaid)	94
		-Coiffeurs	95
		-Blanchisseurs	96
		-Photographes	97
		-Travailleurs des services non classés ailleurs (y compris filles de joie)	98
Personnes ne pouvant être classées selon la profession			
		-Travailleurs sans profession	X1
	X	-Anciens combattants	X2
		-Ecoliers, étudiants	X3
Forces Armées	Z	-Membres des forces armées	Z1

CODE N° 15 - SITUATION DANS LA PROFESSION

P - Patron	1
I - Isolé et Artisan à son compte	2
A - Apprenti non salarié et Aide familiale	3
S - Salarié	4
ST. ayant une profession mais sans travail	5
SP. Sans profession	9
Non déclaré.	X

CODE N° 16 - DATE D'INSTALLATION A FORT LAMY.

Année

1962	00
1961	01
1960	02
1959	03
1958	04
1957	05
1956	06
1955	07
1954	08
1953	09
1952	10
1951	11
1950	12
1949	13
1948	14
1947 et avant	15
Né FORT LAMY	ZZ
Non déclaré	XX

correspond à la durée du séjour à FORT LAMY

CODE N° 17 - TYPE DE MENAGE

Homme avec son épouse et éventuellement enfants	1
" " " " (+ enfants) et autres personnes	2
Homme avec ses épouses et éventuellement enfants	3
" " " " (+ enfants) et autres personnes	4
Homme sans épouse et éventuellement enfants	5
" " " " (+ enfants) et autres personnes	6
Femme sans mari et éventuellement enfants	7
" " " " (+ enfants) et autres personnes	8
Population comptée à part	9

CODE N° 18 - EAU

Puits	1
Fontaine	2
Marigot	3
Autre	4
Non Déclaré	X